

Neuf bassins de vie structurent le territoire régional pour l'accès des habitants aux commerces et services. Le relief et le réseau routier de la région font que les temps d'accès aux équipements sont globalement supérieurs à ceux du continent. En Corse, seul deux bassins de vie sont urbains, Ajaccio et Bastia. Les sept autres sont qualifiés de ruraux, ils connaissent une gamme d'équipements accessibles moins variée et des temps d'accès plus élevés. Trois d'entre eux se démarquent de par la population de leur pôle de service ou la proximité des bassins urbains : Porto-Vecchio, Grosseto-Prugna et Penta-di-Casinca. Les autres bassins de vie de l'île, les « plus ruraux », sont assez autonomes car ils disposent des équipements les plus courants.

Antonin BRETEL

www.insee.fr

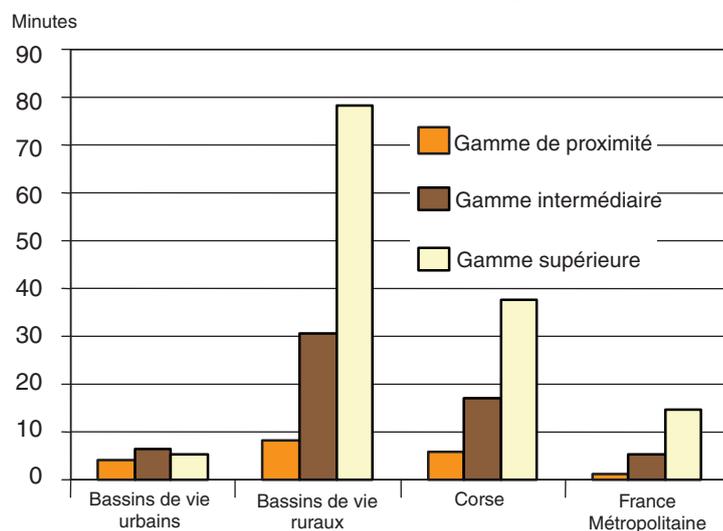


Le nouveau zonage en bassin de vie 2012

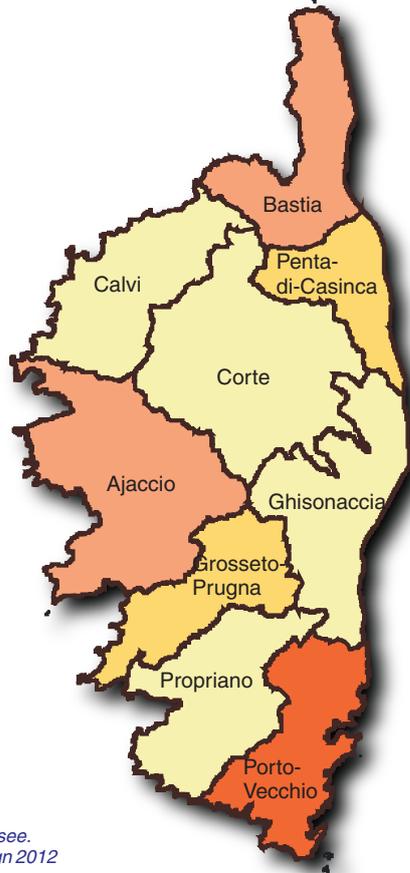
Des temps d'accès plus longs que sur le continent

En Corse, l'accès des habitants aux commerces et services les plus courants s'organise autour de neuf bassins de vie. Cette structuration apporte un éclairage sur les conditions de vie des habitants et leur relation au territoire. Elle permet de localiser les communes dites « pôles de services », c'est à dire celles qui disposent d'équipements en quantité suffisante. Ces équipements se déclinent selon trois gammes, une gamme de proximité (boulangerie, école, pharmacie...), une gamme intermédiaire (supermarché, collège, laboratoire d'analyse médical...) et une gamme supérieure (lycée, hypermarché, maternité...).

Temps d'accès médian aux équipements dans les bassins de vie selon la gamme



Neuf bassins de vie structurent le territoire



Source : Insee.
© Insee - Ign 2012

La Corse, de par son relief et son réseau routier, connaît des temps d'accès aux équipements supérieurs aux temps d'accès mesurés sur le continent. Si l'écart est assez peu marqué dans les bassins de vie urbains, les temps d'accès mesurés dans les bassins de vie ruraux sont nettement plus élevés qu'au niveau national.

Chaque bassin de vie présente des caractéristiques qui lui sont propres, notamment en termes de population et de superficie. Ainsi, le bassin de vie de

Corte est le plus étendu, alors que celui de Penta-di-Casinca est le plus petit. Dans le même sens, le bassin de vie d'Ajaccio est le plus peuplé avec près de 100 000 habitants contre 10 000 habitants dans celui de Grosseto-Prugna.

Deux pôles urbains : Ajaccio et Bastia

La géographie insulaire conduit naturellement à une forte polarisation autour des villes d'Ajaccio et de Bastia. Les bassins de vie animés par ces deux villes s'étendent sur de grands territoires. Le bassin de vie d'Ajaccio va d'Osani à Eccica-Suarella du Nord au Sud et jusqu'à Bocognano à l'Est. Celui de Bastia part de Biguglia, englobe le Cap Corse et se finit à San-Gavino-di-Tenda à l'Ouest. Ces bassins sont fortement peuplés. Ils regroupent à eux seuls 55 % de la population régionale et 25 % des communes, sur un quart du territoire insulaire. Toutefois, ce type de bassin de vie est en moyenne deux fois moins peuplé qu'au niveau national. A l'inverse, sa superficie y est deux fois plus élevée. Ainsi, la densité de population des bassins d'Ajaccio et de Bastia est près de cinq fois inférieure à la densité moyenne des bassins de vie urbains au niveau national.

Ces bassins de vie sont attractifs puisqu'ils enregistrent une évolution de population importante, exclusivement due au solde migratoire. La population y a progressé en moyenne de 1,8 % par an entre 1999 et 2009, soit davantage qu'en moyenne régionale.

Dans ces bassins, les temps d'accès aux équipements et aux services sont supérieurs aux temps d'accès mesurés sur le continent. Les écarts les plus élevés se situent sur l'accès aux équipements de la gamme de proximité et de la gamme intermédiaire. Alors que sur l'accès aux

Caractéristiques des bassins de vie corses en 2009

Bassins de vie de :	Population 2009	Evolution annuelle moyenne 1999-2009 (%)	Surface (km ²)	Densité de population (hab/km ²)	Nombre de communes
Ajaccio	92 397	2,0	1 440	64,2	52
Bastia	76 421	1,6	783	97,6	39
Porto-Vecchio	23 139	1,5	844	27,4	10
Grosseto-Prugna	10 881	2,2	722	15,1	27
Penta-di-Casinca	32 694	2,0	524	62,4	49
Calvi	20 782	1,4	892	23,3	34
Corte	18 019	1,0	1 539	11,7	90
Ghisonaccia	17 713	1,0	1 000	17,7	25
Propriano	13 628	0,5	934	14,6	34
Ensemble région Corse	305 674	1,6	8 678	35,2	360

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009.

équipements de la gamme supérieure, ces deux bassins de vie se positionnent mieux que le national.

Des territoires à la frontière de l'urbain

Trois bassins de vie se démarquent de par la taille de leur pôle ou la proximité des bassins de vie urbains. Il s'agit d'une part du bassin de vie de Porto-Vecchio, avec une commune pôle de services dépassant les 10 000 habitants, et d'autre part des bassins de vie de Grosseto-Prugna et de Penta-di-Casinca.

Le bassin de vie de Porto-Vecchio compte plus de 23 000 habitants et est composé de 10 communes. Avec une évolution annuelle moyenne de population de 1,5 % entre 1999 et 2009, il est moins attractif que les bassins de vie urbains. Il se caractérise également par une densité de population relativement faible. Il offre des temps d'accès supérieurs aux autres bassins de vie corses quant à l'accès aux équipements de proximité et intermédiaires.

Les bassins de vie de Grosseto-Prugna et de Penta-di-Casinca se situent aux frontières des bassins de vie ajaccien et bastiais. Malgré ce voisinage, ils disposent d'une gamme importante d'équipements qui leur confère une autonomie marquée. Ces deux bassins sont très attractifs.

Grosseto-Prugna bénéficie de la croissance de population la plus forte de l'île. Il est néanmoins peu densément peuplé. Dans ce bassin, les temps d'accès aux équipements sont plus élevés qu'en moyenne régionale et ce quelle que soit la gamme d'équipement. Le bassin de vie de Penta-di-Casinca est le moins étendu des bassins régionaux. Pourtant, avec 32 700 habitants, c'est le plus peuplé de l'île après les deux bassins urbains. Sa densité de population est ainsi parmi les plus élevée. Au sein de

ce bassin de vie, les temps d'accès aux équipements de proximité sont faibles, proches de ceux des bassins de vie urbains.

Des bassins de vie ruraux assez autonomes

Les autres bassins de vie en Corse sont animés par un petit pôle. Ce sont ceux de Calvi, Corte, Ghisonaccia et Propriano. Au sein même de ces bassins de vie, des écarts existent. Le bassin de vie de Corte est le plus étendu, celui de Propriano est le moins peuplé avec 13 600 habitants. Ce sont des territoires moins attractifs qu'en moyenne régionale. Dans ces bassins de vie « les plus ruraux », l'accès aux équipements de la gamme de proximité et de la gamme intermédiaire est globalement meilleur que dans les autres bassins ruraux. Ces territoires connaissent là une spécificité propre à l'île puisque l'on ne retrouve pas ce mécanisme au niveau national. La couverture du territoire sur certains services et équipements est large. Ainsi, les temps d'accès aux médecins, infirmiers ou pharmacies sont très faibles. En revanche, pour l'accès aux équipements de la gamme supérieure, la différence avec les autres bassins de vie est marquée. Sur ces territoires, le temps d'accès médian est de 96 minutes aller-retour contre 38 en moyenne régionale. On assiste bien à une certaine autonomie de ces bassins de vie. Elle résulte d'une géographie contraignante qui impose de facto une proximité nécessaire des équipements et des services les plus courants.

Néanmoins, ces territoires connaissent de réelles difficultés sur l'accès à des équipements clés qui nécessitent des territoires suffisamment peuplés. Ainsi, le temps médian pour accéder de ces bassins de vie à un lycée ou une maternité est supérieur à 2 heures aller-retour.

Temps d'accès médian aux équipements par bassin de vie (aller-retour en minutes)

Bassins de vie de :	Maternité	Hôpital	Dentiste	Hypermarché	Supermarché	Collège	Lycée
Ajaccio	0	0	0	0	0	0	0
Bastia	0	0	0	0	0	0	0
Porto-Vecchio	24	52	0	24	0	0	24
Grosseto-Prugna	74	74	26	74	32	32	74
Penta-di-Casinca	78	78	0	46	6	6	74
Calvi	202	40	0	38	14	14	202
Corte	146	48	16	110	24	30	146
Ghisonaccia	142	126	0	32	0	46	184
Propriano	120	32	12	120	0	0	32

Source : Insee, BPE.

* la mesure du temps d'accès prend en compte les distances de mairie à mairie (cf. méthodologie). Temps d'accès médian pondéré par la population à ces équipements. Il est à noter que pour les équipements suivants, le temps d'accès médian est égal à 0 min : infirmier, médecin, pharmacie.

Méthodologie et définitions

Évolution du zonage en bassins de vie

Les premiers découpages en bassin de vie n'avaient pas exactement la même méthodologie. Les anciens bassins de vie prenaient en compte les déplacements domicile/travail et s'appuyaient sur l'inventaire communal. Les nouveaux découpages en bassin de vie ne prennent plus en compte les déplacements vers le lieu de travail et s'appuient désormais sur la Base permanente des équipements. En Corse, on passe de 16 bassins de vie en 2004 à 9 en 2012. Les nouveaux bassins de vie sont nettement plus orientés sur l'accès aux équipements et services et de cette manière relatent plus fidèlement la réalité des déplacements sur le territoire.

Le zonage en bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un **pôle de service**, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'**équipements intermédiaires**. Les **pôles de services** sont identifiés comme les unités urbaines disposant d'au moins 16 équipements parmi 31 équipements intermédiaires. Les **zones d'influence** de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, heure creuse par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. La mesure des temps d'accès est faite entre les deux chef lieu des communes (MAIRIE). Le développement des habitations en bordure littorale induit des écarts à ces mesures. Dans cette base de flux, les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte. Le zonage en bassins de vie apporte un complément avec l'analyse de la répartition des équipements et leur accès.

Le caractère **rural** des bassins de vie est défini à partir de critères désormais utilisés par la commission européenne pour qualifier les espaces ruraux. La méthode de détermination repose sur la présence de pôles dits urbanisés, c'est à dire des concentrations de carreaux contiguës de 200 m ayant une densité supérieure ou égale à 300 habitants au km² et une population supérieure ou égale à 5 000 habitants. Ces zones sont appelées zones intermédiaires. On distingue parmi ces zones intermédiaires les zones urbaines (densité de population supérieure à 1 500 habitants au km² et comptant plus de 50 000 habitants). Une zone rurale est une zone non intermédiaire (et donc non urbaine). Concrètement, on dispose pour chaque commune, de la population « intermédiaire » et « rurale ». Ces populations sont agrégées par bassin de vie. Un bassin de vie sera qualifié de rural si au moins 50 % de sa population est rurale.

Sources

Recensement de la population de 2009 - cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2007 à 2011. Elles décrivent une situation moyenne au début 2008.

La Base Permanente des Équipements (BPE) a pour objectif de proposer annuellement à la date du premier janvier, une base d'équipements finement localisés construite à partir de sources administratives externes diverses. Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les différents équipements de la BPE sont regroupés en sept grands domaines (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) et en trois gammes (proximité, intermédiaire et supérieure).

Comparaison des bassins de vie 2012 et des bassins de vie 2004

